

SÉANCE ordinaire

Le 17 mars 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 17 mars 2020, à 12 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout et Denis Pelchat

EST PRÉSENT PAR VOIE TÉLÉPHONIQUE : Monsieur le conseiller Richard Duguay.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

SONT ABSENTS: Messieurs les conseillers Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

200317.092 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION ROUTE LEBLANC, SECTEUR PABOS

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés (passage à niveau route Leblanc et installation d'un ponceau route St-François) ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Chandler approuve les dépenses d'un montant de 39 942.17 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Il est également résolu que la présente résolution modifie la résolution numéro 171007.380

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200317.093 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 12 h 10.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier